



LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- VU les dispositions du code de l'éducation et notamment les articles L 613-1, D612-33 à D612-36-1 ;
- VU le décret n° 2016-672 du 25 mai 2016, modifié, relatif au diplôme national de master ;
- VU l'arrêté du 22 janvier 2014, modifié, fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- VU l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master
- VU le cadre de l'organisation des examens et rappel de la réglementation adopté en CFVU du 8 décembre 2025 ;
- VU la proposition du Directeur de l'UFR Droit, Économie et Gestion ;

DECIDE

Article 1 :

Le jury de délivrance du **master mention Droit privé**, au titre de l'année universitaire 2025/2026, est constitué comme suit :

Président du jury :

- Mme SOTIROPOULOU
Anastasia
Professeur des Universités

Vice-Président du jury :

- M. SINTEZ Cyril
Professeur des Universités

Membres du jury :

- Mme MAUCLAIR Stéphanie
Maître de Conférences
- M. MATHIEU Benjamin
Maître de Conférences

Article 2 :

En cas de force majeure entraînant l'absence du Président de jury, le membre désigné en qualité de vice-président assure la présidence du jury.

Article 3 :

Le conseil de perfectionnement du **master mention Droit Privé**, est constitué comme suit :

- | | |
|------------------------------------|--|
| - Mme SOTIROPOULOU Anastasia | Professeure des Universités, responsable de la formation |
| - M. MATHIEU Benjamin | Maître de Conférences, co-responsable du M2 DCJ |
| - M. TEXIER Stéphane-Laurent | Avocat au conseil, co-responsable du M2 DCJ |
| - Mme MAUCLAIR Stéphanie | Maître de Conférences, co-responsable du M2 DI-PAT |
| - M. PEYTAVIN Damien | Notaire, co-responsable du M2 DI-PAT |
| - M. FRANÇOIS Clément | Professeur des Universités, directeur adjoint du CRJP |
| - M. RIGOLET Paul | Professionnel vacataire, chargé d'enseignement |
| - Mme DUPLANTIER Gaëlle | Professionnelle vacataire, chargée d'enseignement |
| - M. ALVES DOS SANTOS Frédéric | BIATSS, responsable administratif de l'EDO |
| - Mme DE JESUS Sandra | BIATSS, gestionnaire administrative du M2 |
| - Mme ROULLET Camille | BIATSS, gestionnaire administrative du M1 |
| - Mme PAUTIGNY Adèle | Étudiante, déléguée M1 DCJ |
| - M. POURADIER Axel | Étudiant, délégué M2 DCJ |
| - Mme FIGUEIREDO-DE-BARROS Jessica | Étudiante, déléguée M2 DCJ |
| - Mme PREVOST Line | Étudiante, déléguée M2 DI-PAT |
| - Mme LE NOUAIL Leelou | Étudiante, déléguée M1 DCJ |
| - Mme CASANOVA Laura | Étudiante, déléguée M1 DI-PAT |
| - Mme PAVAGEAU Louise | Étudiante, déléguée M1 DI-PAT |

Fait à Orléans, le

28 JAN. 2026



Eric BLOND